

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 12 juillet 2004 à 12 h 15 et ajournée au jeudi 15 juillet 2004 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 27 septembre 2004.

Procès-verbal de la deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 12 juillet 2004 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BROCHU, Denis Professeur - Département des sciences administratives	X	
CHARRON, Pierre Professeur - Département des sciences comptables	X	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche		X
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique		X
GIROUX, Jean-Pierre Représentant des diplômés	X	
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
LABINE, Serge Membre socio-économique	X	
LATULIPPE, Mélanie Étudiante - Baccalauréat en Sciences infirmières		X
OUÉDRAOGO, Ismaël Étudiant - Baccalauréat en génie informatique		X
OUELLETTE, Ginette Représentante des collègues		X
PARENT, Michel Membre socio-économique	X	
RANCOURT, Francine Professeure - Département des sciences administratives	X	
THONNARD, Marlène Membre socio-économique		X
WHYTE, Francis R.	X	

Recteur

INVITÉS :

BOUDREAU, Claude X
Directeur- Communications et recrutement

MANSEAU, André X
Directeur - BLUM

OBSERVATEUR RÉGULIER :

BEAUDOIN, Michèle X
Adjointe à la gestion modulaire
Décanat des études

SECRÉTAIRE :

BONDU, Micheline X
Secrétaire général

Le président du Conseil d'administration, monsieur Serge Labine, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 15.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Francis R. Whyte, appuyée par monsieur Denis Brochu, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2.- Dossiers prioritaires et mandats en cours :

2.1 Lettre du Syndicat du personnel de soutien (langue de travail)

3.- Affaires académiques :

3.1 Attribution du statut de professeur associé à madame Yanélia Caroline Yabar

3.2 Renouvellement de la convention de partenariat entre le CDI Corporate Education Services et l'Université du Québec en Outaouais

4.- Affaires administratives et financières :

4.1 Approbation de l'entente de la subvention de Développement économique Canada pour un montant de 9,1 millions de dollars pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais

4.2 Nomination de la firme d'ingénieurs en mécanique/électricité pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais

4.3 Nomination de la firme d'ingénieurs en structure et aménagement extérieur pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais

4.4 Nomination de la firme d'architectes pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais

4.5 Engagement du directeur du Service des finances

4.6 Engagement de deux (2) agents de recrutement à la Direction des communications et du recrutement

4.7 Nomination d'un(e) audiovidéotechnicien(ne) au Service de la bibliothèque

5.- Dépôt de document :

5.1 Calendrier 2004-2005 des réunions des organismes statutaires de l'Université du Québec en Outaouais

6.- Prochaine assemblée

7.-Levée de l'assemblée

2.- Dossiers prioritaires et mandats en cours :

2.1 Lettre du Syndicat du personnel de soutien (langue de travail)

Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la lettre datée du 23 juin 2004 en provenance du Syndicat du personnel de soutien de l'Université du Québec en Outaouais concernant l'enseignement en langue autre que le français à l'UQO. Le recteur répondra à cette correspondance et copie sera déposée au prochain Conseil d'administration.

3.- Affaires académiques :

3.1 Attribution du statut de professeur associé à madame Yanélia Caroline Yabar

En l'absence du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le recteur rappelle aux membres du Conseil d'administration que la convention collective des professeurs définit le « professeur associé » comme étant la personne qui tout en n'étant pas à l'emploi de l'Université du Québec en Outaouais contribue d'une manière significative aux activités d'enseignement et de recherche de l'Université. Ce statut est accordé à la demande expresse de l'Assemblée départementale ou avec son accord pour une durée limitée. Cette personne n'est pas assujettie aux dispositions de la convention collective et par conséquent ne bénéficie d'aucun des droits prévus à ladite convention.

Les membres du Conseil d'administration sont donc appelés à statuer sur l'attribution du statut de professeur associé à madame Yanélia Caroline Yabar, laquelle sera rattachée au Département de psychoéducation et de psychologie.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Francis R. Whyte, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 278S-CA-4027 concernant l'attribution du statut de professeur associé à madame **Yanélia Caroline Yabar**, laquelle est jointe en appendice.

3.2 Renouveau de la convention de partenariat entre le CDI Corporate Education Services et l'Université du Québec en Outaouais

Le recteur informe les membres du Conseil d'administration que l'entreprise CDI entretient des liens étroits avec plusieurs universités dans le cadre de formation professionnelle en gestion de projet, notamment avec l'UQAM, l'Université Mc Master, l'Université d'Alberta et l'Université Georges Washington.

Suite aux démarches et à l'analyse faite par les responsables de la Maîtrise en gestion de projet, une convention de partenariat entre CDI et l'UQO a été approuvée par le Comité exécutif de l'UQO à sa séance du 27 septembre 2001, pour la période d'octobre 2001 au 30 juin 2004. Cette convention se traduisait par l'attribution d'un certificat aux participants ayant réussi un des deux programmes en gestion de projet de CDI et la possibilité d'accorder l'équivalent de 9 à 11 crédits du programme court ou de la maîtrise en gestion de projet dans la mesure où le participant satisfait aux conditions d'admissions requises. L'UQO a vérifié le contenu des programmes dispensés par CDI ainsi que les méthodes d'enseignement et d'évaluation. L'UQO peut aussi en tout temps mener une vérification de qualité.

Le directeur du BLUM ajoute que le CDI remet 5 % des frais d'inscription des participants à ces programmes à l'UQO, ce qui a représenté un montant de 116 578 \$ pour la durée de la première convention (du 1^{er} octobre 2001 au 30 juin 2004). De ce montant, 50 % est versé au Réseau MGP, 35 % au Département des sciences administratives de l'UQO, 7,5 % au BLUM et 7,5 % au fond général de l'UQO.

Selon le directeur du Département des sciences administratives et le responsable du programme de Maîtrise en gestion de projet, l'expérience de la première convention a été très positive. Selon une estimation sommaire, cette entente aurait attiré environ une vingtaine de très bons étudiants aux programmes en gestion de projet de l'UQO.

Le recteur recommande le renouvellement de ladite convention pour la période du 1^{er} juin 2004 au 30 juin 2007. Les revenus anticipés sont d'environ 50 000 \$ pour le réseau MGP ainsi qu'un montant équivalent pour l'UQO.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Michel Parent, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 278S-CA-4028 concernant le renouvellement de la convention de partenariat entre la firme CDI Education Corporate Services et l'Université du Québec en Outaouais, laquelle est jointe en appendice.

4.- Affaires administratives et financières :

4.1 Approbation de l'entente de la subvention de Développement économique Canada pour un montant de 9,1 millions de dollars pour la construction d'un Centre de recherche en

technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle qu'en mars 2003, le gouvernement du Canada annonçait un octroi de dix millions de dollars (10 000 000 \$) sur cinq ans au Conseil national de recherches du Canada (CNRC) pour aider à créer un centre de recherche en technologies langagières à Gatineau. Ce montant permettra de faire fonctionner une équipe de recherche de haut niveau mais ne peut financer les infrastructures physiques d'un centre pouvant accueillir les différents partenaires et générer les retombées nationales et internationales.

Le Centre de recherche en technologies langagières d'une superficie de 5 400 mètres carrés coûtera quatorze millions huit cent cinquante mille dollars (14 850 000 \$) pour la construction et l'achat de matériel spécialisé nécessaires à la mise sur pied de ses activités.

Le 20 mai dernier, madame Lucienne Robillard, Ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, a accordé une subvention de 9,1 millions de dollars et monsieur Michel Audet, Ministre du Développement économique régional et de la Recherche du Québec, a pour sa part accordé une subvention de cinq millions sept cent cinquante mille dollars (5 750 000 \$) pour la construction de l'édifice du Centre de recherche en technologies langagières. Le recteur avait alors agi à titre de signataire dans le cadre desdites collaborations.

Le Centre de recherche en technologies langagières abritera cent cinquante (150) chercheurs et sera construit sur le campus Alexandre-Taché et deviendra la propriété de l'Université du Québec en Outaouais. L'édifice sera opéré par l'Université et les frais d'exploitation seront partagés entre les partenaires.

Ladite entente de subvention avec Développement économique Canada devrait être soumise pour approbation à une prochaine réunion de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michel Parent, appuyée par madame Hélène Grand-Maitre, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 278S-CA-4029 concernant l'approbation de l'entente de contribution de Développement économique Canada pour un montant de 9,1 millions de dollars pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais, laquelle est jointe en appendice.

4.2 Nomination de la firme d'ingénieurs en mécanique/électricité pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres que l'Université du Québec en Outaouais a obtenu le 20 mai dernier la confirmation des subventions

totalisant 14 850 000 \$ pour la construction de l'édifice du Centre de recherche en technologies langagières. Les étapes nécessaires à l'appel d'offres de service sont décrites dans une procédure ministérielle.

L'appel d'offres de service public a été lancé sur le babillard électronique SÉAO pour les trois disciplines couvertes par la procédure soit l'architecture, le génie mécanique et électrique et le génie en structure et aménagement extérieur.

Un comité de sélection, après pré-qualification de deux firmes dans chacune des disciplines, a reçu ces dernières en entrevue. Le comité de sélection était composé de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources, du directeur du Service de l'équipement et du secrétaire général.

Après entrevue, la firme d'ingénieurs en mécanique/électricité « Wood Banani Bouthillette Parizeau & Associés » fut recommandée à l'unanimité.

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources recommande d'octroyer le contrat à la firme ci-haut mentionnée, sous réserve de quelques vérifications qui restent à faire. Le Conseil d'administration pourrait alors être appelé à reconsidérer sa décision si ces vérifications s'avéraient négatives.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 278S-CA-4030 concernant la nomination de la firme d'ingénieurs en mécanique et électricité pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais, laquelle est jointe en appendice.

4.3 Nomination de la firme d'ingénieurs en structure et aménagement extérieur pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Conseil d'administration que l'Université du Québec en Outaouais a obtenu le 20 mai dernier la confirmation des subventions totalisant 14 850 000 \$ pour la construction de l'édifice du Centre de recherche en technologies langagières. Les étapes nécessaires à l'appel d'offres de service sont décrites dans une procédure ministérielle.

L'appel d'offres de service public a été lancé sur le babillard électronique SÉAO pour les trois disciplines couvertes par la procédure soit l'architecture, le génie mécanique et électrique et le génie en structure et aménagement extérieur.

Un comité de sélection, après pré-qualification de deux firmes dans chacune des disciplines, a reçu ces dernières en entrevue. Le comité de sélection était composé de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources, du directeur du Service de l'équipement et du secrétaire général.

Après entrevue, la firme d'ingénieurs en structure et aménagement extérieur « Génivar » fut recommandée à l'unanimité.

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources recommande d'octroyer le contrat à la firme ci-haut mentionnée, conditionnellement à l'engagement écrit de l'ingénieur Jacques Sauvé et ce, au plus tard le 16 juillet 2004, d'être rattaché personnellement au projet et ce, sans droit de délégation ou de substitution.

Le Conseil pourrait alors être appelé à reconsidérer sa décision d'ici le 16 juillet advenant le refus de l'ingénieur Jacques Sauvé de se plier à ladite condition.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Pierre Charron, appuyée par monsieur Francis R. Whyte, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 278S-CA-4031 concernant la nomination de la firme d'ingénieurs en structure et aménagement extérieur pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais, laquelle est jointe en appendice.

4.4 Nomination de la firme d'architectes pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Conseil d'administration que l'Université du Québec en Outaouais a obtenu le 20 mai dernier la confirmation des subventions totalisant 14 850 000 \$ pour la construction de l'édifice du Centre de recherche en technologies langagières. Les étapes nécessaires à l'appel d'offres de service sont décrites dans une procédure ministérielle.

L'appel d'offres de service public a été lancé sur le babillard électronique SÉAO pour les trois disciplines couvertes par la procédure soit l'architecture, le génie mécanique et électrique et le génie en structure et aménagement extérieur.

Un comité de sélection, après pré-qualification de deux firmes dans chacune des disciplines, a reçu ces dernières en entrevue. Le comité de sélection était composé de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources, du directeur du Service de l'équipement et du secrétaire général.

Après entrevue, la firme « Fortin, Corriveau, Salvail » et « Menkes Shooner Dagenais Letourneux » fut recommandée à la majorité.

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources mentionne que le directeur du Service de l'équipement a enregistré sa dissidence. Depuis, ce dernier l'a de plus informée qu'il ne souhaitait plus agir à titre de chargé de projet pour la construction dudit Centre de recherche.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Michel Parent, appuyée par monsieur Francis R. Whyte, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 278S-CA-4032 concernant la nomination de la firme d'architectes pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais, laquelle est jointe en appendice.

4.5 Engagement du directeur du Service des finances

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Conseil d'administration que suite au départ à la retraite le 1^{er} septembre 2004 du directeur du Service des finances, la recommandation unanime du Comité de sélection pour combler la vacance à ce poste est à l'effet de retenir la candidature de monsieur Paul Préseault.

Le Conseil d'administration est invité à procéder à l'embauche et à la nomination de monsieur Paul Préseault à titre de directeur du Service des finances pour la période du 7 septembre 2004 au 31 mai 2006.

Après délibérations, sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par monsieur Denis Brochu, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 278S-CA-4033 concernant l'engagement et la nomination de monsieur **Paul Préseault** au poste de directeur du Service des finances, laquelle est jointe en appendice.

4.6 Engagement de deux (2) agents de recrutement à la Direction des communications et du recrutement

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle que le Conseil d'administration, à sa réunion du 15 juin dernier, a procédé à la création et à l'ouverture de deux (2) postes de professionnel d'agent(e) de recrutement à la Direction des communications et du recrutement (résolution 277-CA-4011). Le recrutement d'étudiant étant un enjeu majeur pour l'avenir de l'UQO, depuis près de trois (3) ans, deux professionnels temporaires étaient embauchés afin de contrer la croissance de la concurrence à l'échelle provinciale pour le recrutement de futurs étudiants. La création de ces deux postes permettra d'assurer la poursuite du plan de recrutement et de régulariser le statut des ressources.

Le Service aux personnels a donc procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du directeur du Service aux personnels est à l'effet de retenir la candidature de madame Louise Lemay ainsi que la candidature de monsieur Marc Pelletier, à titre d'agents de recrutement à la Direction des communications et du recrutement.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Francis R. Whyte, appuyée par monsieur Pierre Charron, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 278S-CA-4034 concernant l'engagement d'une agente de recrutement à la

Direction des communications et du recrutement (**Louise Lemay**), laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 278S-CA-4035 concernant l'engagement d'un agent de recrutement à la Direction des communications et du recrutement (**Marc Pelletier**), laquelle est jointe en appendice

4.7 Nomination d'un(e) audiovidéotechnicien(ne) au Service de la bibliothèque

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Conseil d'administration que suite à la vacance, ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste d'audiovidéotechnicien(ne) au Service de la bibliothèque, le Service aux personnels a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Francine Pilon à titre d'audiovidéotechnicienne au Service de la bibliothèque.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 278S-CA-4036 concernant la nomination d'une audiovidéotechnicienne au Service de la bibliothèque (**Francine Pilon**), laquelle est jointe en appendice.

5. Dépôt de document :

Le document suivant est déposé :

5.1 Calendrier 2004-2005 des réunions des organismes statutaires de l'Université du Québec en Outaouais

Ajournement de l'assemblée

À 13 h 45, sur proposition de monsieur Francis R. Whyte, appuyée par madame Francine Rancourt, l'assemblée est ajournée au plus tard le vendredi 16 juillet 2004 pour reconsidération, s'il y a lieu, des décisions prises aux points 4.2 et 4.3.

Procès-verbal de la deux cent soixante-dix-huitième réunion spéciale du Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, ajournée le jeudi 15 juillet 2004 à 16 h 30 au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BROCHU, Denis Professeur - Département des sciences administratives	X (conf. tél.)	
CHARRON, Pierre Professeur - Département des sciences comptables	X (conf. tél.)	
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche		X
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique	X	
GATIEN, Claudette Membre socio-économique		X
GIROUX, Jean-Pierre Représentant des diplômés	X (conf. tél.)	
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
LABINE, Serge Membre socio-économique	X	
LATULIPPE, Mélanie Étudiante - Baccalauréat en Sciences infirmières		X
OUÉDRAOGO, Ismaël Étudiant - Baccalauréat en génie informatique		X
OUELLETTE, Ginette Représentante des collègues		X
PARENT, Michel Membre socio-économique	X	
RANCOURT, Francine Professeure - Département des sciences administratives	X	
THONNARD, Marlène Membre socio-économique		X

WHYTE, Francis R.
Recteur

X

INVITÉS :

BOUDREAU, Claude X
Directeur- Communications et recrutement

MANSEAU, André X
Directeur - BLUM

OBSERVATEUR RÉGULIER :

BEAUDOIN, Michèle X
Adjointe à la gestion modulaire
Décanat des études

SECRÉTAIRE :

BONDU, Micheline X
Secrétaire général

Le président du Conseil d'administration, monsieur Serge Labine, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 16 h 30.

En vertu de l'article 42 de la *Procédure de délibérations des instances statutaires* en vigueur à l'UQO, l'Assemblée se réunit pour reconsidérer les décisions prises le 12 juillet en rapport à l'octroi du contrat de service professionnel à la firme d'ingénieurs en mécanique/électricité soit « Wood Banini Bouthillette Parizeau & Associés » ainsi qu'à la firme d'ingénieurs en structure et aménagement extérieur soit « Génivar ».

En ce qui a trait aux ingénieurs en structure « Génivar », monsieur Jacques Sauvé a relevé la condition exigée par le Conseil d'administration et s'est engagé par écrit à être attitré au dossier en sa qualité personnelle.

Pour ce qui est des ingénieurs en mécanique/électricité, après vérifications, la Direction de l'Université se voit dans l'obligation d'octroyer ledit contrat au deuxième soumissionnaire rencontré en entrevue, soit « Génivar »

Lors des vérifications effectuées par la Direction, il s'est avéré que la firme « Wood Banini Bouthillette Parizeau & Associés » a agi de façon fallacieuse lors de l'entrevue, ayant affirmé avoir un bureau à Gatineau où oeuvrent plusieurs ingénieurs et laissant sous-entendre que le chargé de projet demeurerait à Gatineau, ce qui n'est pas le cas. Le bureau de Gatineau est un local de 10' X 10' et après quelques vérifications, aucune personne n'entre travailler à cet endroit de façon régulière.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 278S-CA-4030A concernant la nomination de la firme d'ingénieurs en mécanique et électricité pour la construction d'un Centre de recherche en technologies langagières à l'Université du Québec en Outaouais, laquelle est jointe en appendice.

6.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion est prévue pour le lundi 30 août à 16 h 30.

7- Levée de l'assemblée

Sur proposition de monsieur Denis Brochu, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 17 h 15.

Original signé par :

Le président, Serge Labine
Le secrétaire, Micheline Bondu